

ORGANISATION DE L'ECOLE

A. EQUIPE EDUCATIVE

Notre Pouvoir Organisateur

Le Pouvoir Organisateur de notre école porte le nom d'ASBL Comité Scolaire Saint-Martin. Il a son siège social au 9, rue du Casino à 6700 Arlon.

Membres de l'Organe d'Administration

Président : Monsieur Patrick Thiry

Vice-Président : Monsieur l'Abbé Mathieu Janssen

Secrétaire : Madame Pascaline Rousseau

Trésorier : Monsieur Dominique Dubois

Membres : Monsieur Claude Marquis et Monsieur le Doyen Pascal Roger

Membres de l'Assemblée Générale

Monsieur Delait, Monsieur Manchel, Père Nico Turmes

Membres invités – les Directions

Madame Virginie Back, Madame Vinciane Oswald, Monsieur Philippe Poncé

Directeur

Monsieur Philippe PONCE

Secrétariat

Madame Stéphanie CUISINIER-MONIER

Madame Jessica ROUWETTE – HEINEN

Conseiller P.M.S.

Madame Amélie LOBET

Madame Marguerite RENARD

Enseignement maternel

1ère et 2ème année :

M1/2G : Madame Murielle GIANNINI

M1/2D : Madame Fabienne DASSY

M1/2P : Madame Rosalia PURPURA

3ème année :

M3B : Madame Sandrine CONTER-BERNARD

M3L : Madame Catherine LEGRAND

Psychomotricien :

Monsieur Thibault GRAISSE

Monsieur Julian DE ACETIS

Puéricultrice :

Madame Véronique CLAUDE

Madame Pascale CARRE

Enseignement primaire

1ère année :

P1G : Madame Gaëlle GENIN

P1P : Madame Coraline PAUL / Madame DUBLET

2ème année :

P2M : Madame Marie DAULNE / Madame Nadine BLANKAERTS

P2D : Madame Astrid PINPIN-DUCARME / Madame DUBLET

3ème année :

P3L : Madame Marie SUTHERLAND

P3DH : Madame Catherine DIDIER/ Madame Fabienne STOFFEN-HOFFELT

4ème année :

P4B : Madame Bérénice DEHOUX

P4A : Madame Assia BELLAFKIH

5ème année :

P5L : Madame Annie MONFORT-LEDENT/ Madame Nadine BLANKAERTS

P5M : Madame Françoise MACAUX

P5P/P6P : Madame Marie-Claire PIRNAY

6ème année :

P6A : Madame Aurélie MARGOT

P6M : Madame Martine DUPONT-PUTTAERT

P5P/P6P : Madame Marie-Claire PIRNAY

Classe d'adaptation / remédiation :

Madame Nadine BLANKAERTS

Madame Danièle MALET

Madame Laurane DUBLET

FLA/ DASPA

Madame Danièle MALET

Madame Françoise GERARD

Cours d'éducation physique :

Monsieur Nicolas JACOB

Monsieur Thibaut GRAISSE

Cours de néerlandais :

Monsieur Mauritz MERCKEN

Cours d'anglais :

Madame Annick LAMOTTE-MAUXHIN

Monsieur Günther PEETERS

Cours d'expression :

Madame Anne DONIS-LORIER (de la 2ème à la 4ème primaire)

Accueil :

Madame Cindy MATHELIN-JOIRKIN

Madame Carine KLEIN-JOIRKIN

Madame Aurélie NIHOUL

B. HORAIRE DES COURS ET CONGES SCOLAIRES

Horaires des cours au primaire:

- ❖ Lundi : de 8h15 à 11h55 et de 13h15 à 15h15
- ❖ Mardi : de 8h15 à 11h55 et de 13h15 à 15h15
- ❖ Mercredi : de 8h15 à 11h35
- ❖ Jeudi : de 8h15 à 11h55 et de 13h15 à 15h15
- ❖ Vendredi : de 8h15 à 11h55 et de 13h15 à 15h15

Congés scolaires

2021-2022*	
Rentrée scolaire	mercredi 1 ^{er} septembre 2021
Fête de la Communauté française	lundi 27 septembre 2021
Congé d'automne (Toussaint)	du lundi 1 ^{er} novembre 2021 au vendredi 5 novembre 2021
Commémoration du 11 novembre	jeudi 11 novembre 2021
Vacances d'hiver (Noël)	du lundi 27 décembre 2021 au dimanche 9 janvier 2022
Congé de détente (Carnaval)	du lundi 28 février 2022 au vendredi 04 mars 2022
Vacances de printemps (Pâques)	du lundi 4 avril 2022 au vendredi 15 avril 2022
Lundi de Pâques	lundi 18 avril 2022

Fête du 1 ^{er} mai	dimanche 1 ^{er} mai 2022
Congé de l'Ascension	jeudi 26 mai 2022
Lundi de Pentecôte	lundi 6 juin 2022
Les vacances d'été débutent le	vendredi 1 ^{er} juillet 2022

Les dates des activités scolaires peuvent être consultées sur le site internet de l'école :
<https://www.inda-fondamental.be/dates-importantes/>

C. REPAS

L'école organise deux types de repas : le dîner "tartines" et le dîner chaud.

Pour le dîner « tartines », l'enfant emporte son pique-nique de la maison. La participation financière pour assurer la surveillance est de 0,50 € par jour. Un potage peut également être pris au tarif de 0,70 €.

Si l'enfant prend le repas complet, il reçoit un potage, un plat et un dessert pour 4,20 € à l'école primaire et 3,50 € à l'école maternelle.

Pour éviter les manipulations d'argent, ceux-ci sont facturés à la fin de chaque mois.

Aucun dîner chaud n'est servi le mercredi midi. L'enfant doit donc obligatoirement prendre son pique-nique.

D. GARDERIES

Le matin, l'école propose, pour les enfants de maternelle, une garderie de 7h30 à 8h15 au prix de 1,25€ par jour. Les enfants de l'école primaire peuvent rejoindre la cour de récréation à partir de 7h30. Celle-ci est surveillée gratuitement par un enseignant.

De 15h20 à 16h, une récréation surveillée et gratuite permet aux parents de venir rechercher les enfants de manière étalée.

De 16h à 18h, l'école organise une étude surveillée pour l'école primaire et une garderie pour l'école maternelle. La participation des parents est de 1,25€ par heure entamée. En cas de dépassement de l'horaire, un forfait de 4€ est dû.

Chaque mercredi après-midi (de 13h à 16h), les enfants peuvent profiter d'activités diverses. La participation financière est de 3,50 € par heure entamée de 13h à 16h.

FIN DE LA GARDERIE DU MERCREDI A 18 h.

Les frais d'étude et/ou de garderie sont facturés à la fin de chaque mois.

E. EDUCATION PHYSIQUE

Le cours d'éducation physique, cours à part entière, a ses exigences et ses objectifs propres.

Son but n'est pas de former des champions. Le sens de l'effort, l'exercice physique, le développement d'habiletés et de techniques, l'esprit d'équipe et de fair-play sont autant de qualités importantes à acquérir.

Chaque semaine, deux périodes d'éducation physique sont prévues dans l'horaire:

- ✓ pendant 5 mois, une période de sport et une période de natation,
- ✓ pendant les 5 autres mois, 2 périodes de sport.

Toute absence aux cours d'éducation physique doit être motivée dans le journal de classe. Si celle-ci se prolonge plus de 2 semaines, un certificat médical est exigé.

Education physique

L'équipement se compose d'un tee-shirt blanc et d'un short bleu ou noir ainsi que des chaussures de sport, que ce soit des sandales de gym ou des baskets (frais facultatifs).

Natation

Les enfants ont une heure de natation à la Spetz le mercredi matin, selon un horaire communiqué dans chaque classe en début d'année. Cela ne concerne que les élèves de la 1^{ère} primaire à la 5^{ème} primaire.

Il faut prévoir un maillot, un bonnet de bain et un essuie et, pour les jours de grand froid, un bonnet pour le retour. Les shorts de bain ainsi que les bikinis sont interdits.

Autres activités

Tout au long de l'année, des journées sportives sont organisées : cross inter-écoles, journée multisports à l'Adeps, tests de l'ISI, initiation au hockey, apprentissage du vélo (Vélo kids, Je roule pour ma forme, Brevet du cycliste,...). Ce sont des occasions de découvrir certains sports parfois peu connus, de se dépasser, de représenter l'école lors de compétitions mais surtout d'y trouver du plaisir.

F. SECONDE LANGUE

Dans notre Europe moderne, l'apprentissage des langues est plus que nécessaire dans la formation de nos enfants. La capacité de communiquer avec d'autres, dans leur langue, s'avère en effet être un atout essentiel pour leur avenir.

Le but du cours de langue, en 5^{ème} et 6^{ème} primaire, est avant tout de donner aux élèves l'envie de s'exprimer dans une langue étrangère et de communiquer oralement dans cette langue (comprendre et se faire comprendre). Le recours à la langue écrite ne se justifie qu'en tant que support d'apprentissage.

Nous espérons éveiller chez eux le désir de découvrir d'autres langues et d'oser les parler. Nous leur proposons soit l'anglais soit le néerlandais.

G. COURS D'EXPRESSION

Le cours d'expression artistique, donné de la 2^{ème} primaire à la 4^{ème} primaire, poursuit différents objectifs :

- ✓ s'initier à l'art par le jeu d'observation d'œuvres d'art ;
- ✓ créer à sa façon une œuvre à la manière d'un artiste rencontré ;
- ✓ développer la créativité et l'imagination en utilisant différentes techniques (collage, pastels, gouache, crayon, fusain, écoline, papier mâché, ...) ;
- ✓ développer le sens critique ;
- ✓ favoriser la confiance en soi ;
- ✓ permettre une interdisciplinarité.

Les moyens employés sont variés: rencontre avec différents artistes invités en classe, visite d'expositions exploitées ensuite en classe ou encore mise sur pied d'une exposition.

Deux périodes lui sont consacrées chaque semaine.

H. CLASSES DE DECOUVERTE

En 3ème ou 4ème année primaire, les élèves peuvent profiter d'une semaine de classes vertes (du lundi au vendredi). Celles-ci sont organisées une année sur deux et regroupent au même endroit les 4 classes de 3ème et 4ème primaire.

En 6ème année primaire, dix jours de classes de neige sont programmés, cette année, à Serre Chevalier, dans les Haute-Alpes du Sud, en France.

Ces projets ne sacrifient en rien à une mode. Solidement ancrés dans une pédagogie de la découverte, ils favorisent une série d'objectifs comportementaux et relationnels dont le bénéfice est évident pour chaque enfant.

Loin d'être une parenthèse dans l'année, ils constituent, par leur préparation soignée, leur déroulement bien encadré et les exploitations menées au retour, un formidable moteur d'apprentissages et un moyen de motivation apprécié.

I. BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque tant du maternel que du primaire est gérée par les enseignantes. En maternel, cela se fait en classe, tandis qu'en primaire, l'activité peut se faire en classe ou dans la bibliothèque aménagée et gérée par L'Association de parents jusqu'à l'année passée.

Son but premier est de donner le goût de la lecture et d'encourager le plaisir de lire.

Un système de prêt gratuit donne accès à tous les élèves du primaire à plus de 3000 titres adaptés à leur âge.

D'autre part, le département «documentation» de la bibliothèque permet aux classes de prendre l'habitude de consulter des ouvrages de référence, de chercher et trier l'information ou encore de préparer un travail ou un projet.

J. ACTIVITES CULTURELLES

La Maison de la Culture d'Arlon programme chaque année une dizaine de spectacles de qualité pour les enfants. Nous faisons notre choix pour assister à ceux qui nous paraissent le plus intéressants.

Nous faisons également parfois venir à l'école un chanteur, un musicien ou encore une troupe de théâtre qui propose souvent un spectacle très apprécié.

Ces démarches, utilisées avec parcimonie, nous semblent porteuses d'ouverture au monde et permettent une approche éducative de notre culture ou d'univers culturels plus éloignés. Elles ont donc une place certaine dans le développement de chaque enfant.

K. EXCURSIONS

Chaque année en principe, les élèves participent à une excursion scolaire.

Il ne s'agit pas de respecter une vieille tradition mais bien de passer une journée différente. Son but est de permettre à l'enfant une découverte, une détente et un mode de relation avec les autres et avec son titulaire que n'autorise pas la vie quotidienne en classe. Grâce à cette visite programmée, des apprentissages très divers touchant au savoir, savoir-être et savoir-faire peuvent également être effectués.

L. FETES

Si la fête ne constitue pas l'essentiel de la raison de l'école, elle a néanmoins une place importante dans sa vie.

Au fil de l'année, en maternelle comme à l'école primaire, les enfants et les adultes se réunissent autour de différents projets: soirée "frissons", visite de Saint-Nicolas, spectacle de classe, souper du carnaval, bourse aux livres et portes ouvertes rythment la vie de l'école et lui donnent une certaine saveur.

Motivations puissantes, elles sont aussi moteurs d'apprentissages et sources de contacts multiples et enrichissants.

Au printemps, c'est toute l'école, enfants, parents et enseignants, qui partagent un moment de fête particulièrement apprécié.

M. ASSOCIATION DE PARENTS

Pour venir en aide à l'école et y apporter la contribution de ses réflexions, une Association de parents s'est créée au niveau fondamental de l'INDA. A la base de différents projets d'amélioration de la vie à l'école, elle est toujours en recherche de nouveaux membres.

L'actuel bureau de l'A.P. se compose comme suit :

- ✓ Présidente : Madame Yasmine MITRI
- ✓ Trésorière : Madame Delphine ANTOINE
- ✓ Secrétaire : Madame Sylvie MARCOTTE

N. CONSEIL DE PARTICIPATION

Le Conseil de participation est une instance scolaire qui regroupe tous les acteurs de l'école. Il se veut un lieu d'échanges, de consultations et de réflexions sur la vie quotidienne de l'école dans toutes ses dimensions. C'est donc un lieu de réflexions globales et non pas de revendications individuelles.

Le Conseil de participation est composé de:

- ✓ 3 membres du Pouvoir Organisateur et de la Direction ;
- ✓ 3 membres de l'équipe éducative ;
- ✓ 3 parents.

Il se réunit en principe 4 fois par an.

O. ACTIVITES PARASCOLAIRES

Facultatives, ces activités sont organisées le mercredi après-midi, les autres jours à 16h ou encore le samedi matin. Si vous le jugez utile, des publicités vous permettent de faire un choix.

En plus du cours d'éducation physique proprement dit, nous sommes convaincus de la nécessité de proposer une pratique sportive plus intense à nos élèves. Nous relayons donc volontiers les informations de clubs ou d'associations que nous connaissons à propos de différents stages, compétitions ou entraînements sportifs.

Les vacances sont aussi l'occasion d'organiser des stages à l'école. Nous vous tiendrons au courant des possibilités de cette année. Chaque fois qu'une opportunité d'activités sportives, musicales ou artistiques de qualité s'offre à nous, l'école relaie volontiers les annonces des clubs organisateurs.